

REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*Ministère de la Fonction publique,
de la Rationalisation des Effectifs
et du Renouveau du Service public**ALD**

N°

/MFPRERSP/DGFP/DGC/DENS/B10

Objet : nomination et titularisation.

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RATIONALISATION DES
EFFECTIFS ET DU RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC,**

Vu la loi n° 61-33 du 15 juin 1961 relative au statut général des fonctionnaires, modifiée ;
Vu le décret n° 77-987 du 14 novembre 1977 portant statut particulier du cadre des
fonctionnaires de l'Enseignement, modifié ;
Vu les dossiers des intéressés,

ARRETE :

Article premier. - Les maîtres contractuels ci-dessous désignés, titulaires du certificat d'aptitude pédagogique (CAP), session 2012, sont nommés et titularisés ainsi qu'il suit, dans le corps des instituteurs, hiérarchie B3, conformément aux dispositions du décret n° 77-987 du 14 novembre 1977, modifié :

Prénoms – Nom		Date et lieu de naissance	Grade – Echelon	Date d'effet
Seynabou	LEYE	20/09/1983 à Pikine	I 2 ^{ème} CL 1 ^{er} ECH	01/10/2014
Yakhya	FALL	11/08/1984 à Ndiassane	I 2 ^{ème} CL 1 ^{er} ECH	01/10/2014
Youssouph	SARR	11/12/1982 à Ngaolé	I 2 ^{ème} CL 1 ^{er} ECH	01/10/2014
Moussa	GAYE	31/08/1984 à Pikine	I 2 ^{ème} CL 1 ^{er} ECH	01/10/2014

Article 2.- Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Mariama SARR**

Ampliation : 1 PR/SGG - 6 MEFP - 2 CF - 16 FC - 8 DGFP/DENS - 1 ANles - 1 JO - 2 MEN - 2 DSPRV.